

Heures supplémentaires : quelles contreparties pour le salarié ?

- Fiche rédigée par l'équipe éditoriale de WebLex
- Dernière vérification de la fiche : 19/02/2020
- Dernière mise à jour de la fiche : 19/02/2020

En raison d'une commande exceptionnelle d'un client, vous avez demandé à vos salariés d'effectuer des heures supplémentaires que vous allez devoir régulariser. Comment faire ? Selon quelles modalités ?

Heures supplémentaires : une contrepartie en salaire

Une majoration obligatoire. Par principe, votre salarié doit bénéficier du paiement de son salaire habituel pour les heures travaillées. En plus de ce salaire normal, les heures effectuées au-delà de la durée du travail applicable dans l'entreprise doivent donner lieu à une majoration de salaire spécifique.

Comment la calculer ?...

{ABONNEZ-VOUS}

Heures supplémentaires : une contrepartie en repos

Une possibilité ou une obligation ? Plutôt que de payer les heures supplémentaires, vous pouvez accorder un « repos compensateur ». Un repos qui peut aussi s'avérer obligatoire dans certains cas...

Un « repos compensateur » ?...

{ABONNEZ-VOUS}